



**DIPLÔMES UNIVERSITAIRES
BAC+2 / BAC+3 / BAC+5**

**Formation
continue
diplômante**

**LICENCE 3
MASTER 1
MASTER 2**



**→ INSTITUT DU MARKETING
ET DU MANAGEMENT
DE LA DISTRIBUTION**



Quels métiers ?

En magasin ←

Manager de rayon,
chef de secteur,
directeur de magasin...

En centrale et au siège ←

Merchandiser, chef de produit,
responsable supply chain...

Chez les fournisseurs ←

Acheteur, responsable marketing,
responsable grands comptes...

Dans les agences web ←

Chef de produit web,
traffic manager, e-merchandiser...



30

ANS D'EXISTENCE

130

ENSEIGNANTS (UNIVERSITAIRES
ET PROFESSIONNELS)

3

MASTERS EN
FORMATION CONTINUE

SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Il est possible de se former ou d'acquérir un diplôme à tout âge. Les cursus de l'IMMD sont accessibles par la voie de la formation continue. Nos formations peuvent être associées à une validation d'acquis d'expérience (VAE) ou à une validation des acquis professionnels (VAP), être réalisées en groupes inter-entreprises ou intra-entreprises et sont éligibles à divers financements.

Les entreprises peuvent aussi faire appel à l'IMMD pour des formations personnalisées (blended learning, MOOC...), voire des prestations d'ingénierie pédagogique (formation qualifiante).

L'INSTITUT DU MARKETING ET DU MANAGEMENT DE LA DISTRIBUTION PROPOSE EN FORMATION CONTINUE **DEUX CURSUS DIPLÔMANTS** :

- Licence Sciences de Gestion (parcours Distribution)
- Master Marketing Vente
 - spécialité management de la distribution
 - spécialité commerce connecté
 - spécialité marketing du distributeur (produits achats)

Quels parcours ?

NIVEAU
BAC+5

Master 2

Marketing Vente
Management
de la distribution

Master 2

Marketing Vente
Marketing
du distributeur

Master 2

Marketing Vente
Commerce
connecté

NIVEAU
BAC+4

Master 1

Marketing Vente
Management
de la distribution

Master 1

Marketing Vente
Marketing
du distributeur

Master 1

Marketing Vente
Commerce
connecté

NIVEAU
BAC+3

Licence 3

Gestion (parcours Distribution)



NOTRE VOCATION, FORMER DES
MANAGERS APTES À RELEVER LES DÉFIS
DES MUTATIONS DE LA DISTRIBUTION."

Isabelle Collin-Lachaud
Responsable de la Formation Continue



COMPOSANTE DE L'UNIVERSITÉ LILLE 2,
L'INSTITUT DU MARKETING ET DU MANAGEMENT
DE LA DISTRIBUTION PROPOSE UNE FORMATION
SPÉCIALISÉE, CONÇUE EN COLLABORATION AVEC
LES PRINCIPALES ENSEIGNES DE LA DISTRIBUTION.



CONFIANCE ET PERSPECTIVES

Ma formation à l'IMMD m'a permis de prendre du recul sur mon quotidien au sein de l'entreprise, contribuant à une prise de hauteur nécessaire dans mon métier. Concrètement, l'enseignement m'a apporté une méthodologie de travail que je me suis efforcé de suivre pour la réalisation du mémoire. La réussite au diplôme m'a donné confiance et perspectives."

Stéphane Catrice

Directeur partenariat, franchise, export, relation PME Auchan Retail France



La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratisation sociale du 5 mars 2014 ça change quoi ?

Une nouvelle approche : la formation professionnelle devient un investissement pour les entreprises et non plus une charge.

Deux acteurs majeurs pour la mise en place de cette nouvelle approche :

- Le CPF (compte personnel formation) : terminé le DIF, désormais le CPF suit le salarié tout au long de sa carrière. Il est plafonné à 150 heures.
- L'entretien professionnel : obligatoire tous les deux ans, il permet d'étudier avec le salarié ses perspectives d'évolution professionnelle.

La loi du 5 mars 2014 introduit la notion de qualité en matière de formation. Elle impose aux principaux financeurs d'actions de formation (Opcv, Régions, Pôle emploi, Agefiph, État) de s'assurer de la capacité des prestataires à dispenser une formation de qualité. Sept critères de qualité ont été définis :

- Respect des obligations réglementaires,
- Capacité à identifier des objectifs intelligibles et à adapter son offre au public formé,
- Capacité à mettre en place un système d'accueil, de suivi et d'évaluations différenciés,
- Cohérence des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement,
- Accès des tiers à des informations transparentes sur ses activités, ses moyens et les résultats obtenus,
- Qualité et cohérence des personnels en charge des actions de formation,
- Recueil et prise en compte des appréciations des bénéficiaires des formations.

De fait, les formations émanant des universités, notamment de l'Université Lille 2 dont l'IMMD fait partie, sont des formations diplômantes répondant aux gages de qualité de la loi du 5 mars 2014.

VAE

VALIDEZ VOS QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES PAR DES FORMATIONS DIPLÔMANTES

Nos formations peuvent être associées à une validation d'acquis d'expérience (VAE). **La VAE délivrée par l'IMMD permet d'obtenir un diplôme (Licence, Master) en faisant valoir des compétences acquises au cours d'un parcours professionnel**, et ce sans passer par une formation académique. Le diplôme obtenu par le biais de la VAE présente la même valeur qu'un diplôme obtenu dans le cadre d'une formation initiale ou continue.

FONCTIONNEMENT DE LA VAE

Pour valider vos acquis et obtenir le diplôme visé, il faut prouver vos aptitudes et compétences en constituant un dossier de VAE - pour lequel vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé - mettant en lumière vos compétences et connaissances en rapport avec la certification visée.



ACCOMPAGNEMENT ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Je suis fière d'avoir réalisé ma VAE au sein de l'IMMD où j'ai validé un bac+5. Les cours suivis, l'accompagnement proposé et le partage d'expériences avec les stagiaires d'autres enseignes permettent de faire le lien entre théorie et pratique, entre expériences professionnelles passées, actuelles et à venir. Le travail est conséquent, mais les enseignants tiennent compte de notre situation, ce qui nous permet de cumuler notre activité avec les cours et avec la préparation du mémoire."



LA PASSION L'A EMPORTÉ SUR L'ORGANISATION

L'écriture de ce mémoire a été passionnante et stimulante, à l'image d'un bon livre qu'on regrette d'avoir terminé ! Avec ma fonction de directeur régional, le travail à réaliser a nécessité une bonne organisation : mais c'est la passion pour mon mémoire qui l'a emporté... J'ai choisi un thème étroitement lié aux équipes : fédérer le corps social par la régulation sociale... et gagner en adhésion. Depuis six mois, je suis DRH France Exploitation pour la Fnac. Je n'avais jamais songé à un tel poste, mais l'entreprise l'a imaginé pour moi !"

Philippe Piron
DRH France Exploitation Fnac

Sylvie Verhaeghe
Directrice de magasin Auchan Leers



La formation continue de l'IMMD s'adapte à tous les profils pour permettre aux salariés de poursuivre leur activité en entreprise tout en préparant un diplôme (Licence 3, Master 1, Master 2).

Pour qui ?

- Les salariés et en particulier les cadres qui souhaitent continuer à se former pour améliorer leurs compétences, progresser dans l'entreprise et obtenir un diplôme.

Comment ?

- Les unités de formation de Licence 3, Master 1 et Master 2 sont proposées sous forme de séminaires, qui permettent au candidat de suivre la formation dans un cadre compatible avec le maintien de son activité.
- Les séminaires (au nombre de quatre par année) sont planifiés sur des périodes de deux ou trois jours, à raison d'une trentaine d'heures par séminaire.

Vos contacts

- **Isabelle Collin-Lachaud**
Responsable de la Formation Continue
isabelle.collin-lachaud@univ-lille2.fr
- **Anne-Sophie Matten**
Chargée de développement
07 64 07 85 77
anne-sophie.matten@univ-lille2.fr
- **Corinne Dion**
Ingénierie pédagogique
et suivi administratif
03 20 73 08 70
corinne.dion@univ-lille2.fr



UNE ÉCOLE PAS COMME LES AUTRES !

L'IMMD est né en 1984 d'un partenariat inédit en France entre une Université publique et les enseignes de la distribution.

Pour répondre aux exigences d'un secteur en mutation constante, nous nous appuyons sur notre savoir-faire et sur les valeurs que nous incarnons depuis plus de 30 ans.

LA CLÉ DU SUCCÈS DE L'IMMD ?

Une formation dynamique et innovante, au plus près des réalités du terrain, grâce à la collaboration étroite entre universitaires et professionnels de la distribution.

5 bonnes raisons de se former à l'IMMD

- **Bénéficier** d'une expertise reconnue par les enseignes de la Distribution
- **Valoriser** son expérience et ses compétences
- **Suivre** une formation compatible avec la poursuite de son activité professionnelle
- **Obtenir** un diplôme reconnu par l'État
- **Donner** un nouvel élan à sa carrière !



6, rue de l'Hôtel de Ville - BP 59
59051 Roubaix Cedex 01
+33 (0)3 20 73 08 05
immd@univ-lille2.fr
immd.fr

BON PLAN ! -10%
Les entreprises membres de l'AFMD bénéficient d'une réduction de 10% sur les formations.

